

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 20 décembre 2022**, à 19 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents

Présidée par monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Hugo Gendreau, Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Charlotte Gagné, greffière

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 – Adoption du budget
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 – Adoption du budget
3. Adoption du budget d'exploitation pour l'année fiscale 2023
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 – Adoption du budget

CERTIFICAT

Je soussigné, ME CHARLOTTE GAGNÉ, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

ME CHARLOTTE GAGNÉ, GREFFIÈRE

2022-12-391	SUJET :	<u>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 – ADOPTION DU BUDGET</u>
		PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
		À 19 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 – Adoption du budget.
2022-12-392	SUJET :	<u>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022 – ADOPTION DU BUDGET</u>
		PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron

VILLE DE PINCOURT

APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre
2022 – Adoption du budget.

2022-12-393 SUJET : ADOPTION DU BUDGET D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE
FISCALE 2023

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget d'exploitation pour l'année fiscale 2023 comme
suit :

	<u>Budget 2022</u>
<u>Revenus</u>	
Taxes	22 749 700 \$
Paiements tenant lieu de taxes	383 800 \$
Transferts	591 300 \$
Services rendus	2 663 400 \$
Imposition de droits	1 069 000 \$
Amendes et pénalités	120 000 \$
Intérêts	406 000 \$
Autres revenus	35 300 \$
	<u>27 988 500 \$</u>
<u>Charges</u>	
Administration générale	3 428 400 \$
Sécurité publique	6 105 700 \$
Transport	5 605 500 \$
Hygiène du milieu	6 119 200 \$
Santé et bien-être	104 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	822 400 \$
Loisirs et culture	3 921 800 \$
Frais de financement	832 100 \$
	<u>26 939 600 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	<u>1 048 900 \$</u>
Conciliation à des fins fiscales	
<u>Financement</u>	
Remboursement de la dette à long terme	(1 639 600 \$)
<u>Affectations</u>	
Surplus accumulé affecté	1 136 300 \$
Réserves financières et fonds réservés	(545 600 \$)
Surplus accumulé affecté – Service de la dette	0 \$
	<u>(1 048 900 \$)</u>
<u>Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales</u>	<u>Ø</u>

2022-12-394 SUJET : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATION 2023-2024-2025

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

VILLE DE PINCOURT

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023-2024-2025, tel que déposé, comportant soixante-cinq (65) projets et formant un total de 20 714 750 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question de l'auditoire.

2022-12-395 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022
– ADOPTION DU BUDGET

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 28, de lever la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 –
Adoption du budget.

CLAUDE COMEAU
MAIRE

ME CHARLOTTE GAGNÉ
GREFFIÈRE

PROJET